

CARBURANT
Vers l'abandon
progressif de
l'essence super
 P2

EDUCATION NATIONALE

Rencontre
Ministère -syndicats
aujourd'hui

P3

COUR D'ALGER

Sit-in et boycott
des audiences par
les avocats

P3

LIBAN

Le Premier
ministre renonce
à former un
gouvernement

P15



EMIGRATION CLANDESTINE

Sauvetage de 755 personnes en une semaine

P3



GAZ ET ELECTRICITÉ

L'augmentation des
tarifs ne concerne
pas les clients
ordinaires

Le ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar, a indiqué vendredi à Skikda que l'augmentation des tarifs de l'électricité et du gaz "ne concerne pas les clients ordinaires (ménages ndlr)". "Les clients ordinaires ne sont pas concernés par la stratégie de hausse des prix de l'électricité et du gaz" a relevé le ministre, lors de la présentation d'un exposé sur le secteur de l'énergie et les activités pétrochimiques dans la wilaya de Skikda, tenue à la salle de conférence du complexe de liquéfaction de gaz naturel réutilisant tout ce qui a été rapporté par certains journaux et réseaux sociaux, à ce sujet. M. Attar a ajouté que "la hausse des prix concernera certains secteurs, tels que ceux à usage industriel et les grands secteurs du tourisme et d'autres".

P2

AÉROPORT D'ALGER

Plus de 97 millions
DA de marchandises
saisies depuis
janvier

Les services des Douanes (Division voyageurs) au niveau de l'aéroport international d'Alger ont saisi, entre début janvier et le 15 septembre 2020, des marchandises d'une valeur totale de 97,05 millions de DA, a appris l'APS auprès de la DGD. Les services des Douanes ont ainsi enregistré, durant cette période, 306 affaires contentieuses des marchandises, donnant lieu à des amendes encourues par les contrevenants d'une valeur de plus de 103 millions de DA. Les importantes saisies réalisées par nature de marchandises concernent notamment les armes (02 armes), d'une valeur de 37.486 DA et dont le montant des amendes encourues est de près de 75.000 DA. Elles concernent également une quantité de près de 6 kg de résine de cannabis, d'une valeur de près de 6 millions de DA et dont le montant des amendes encourues avoisine les 12 millions de DA, ainsi qu'une quantité de 150 unités de psychotropes, d'une valeur de 23.673 DA donnant lieu à des amendes d'un montant global de 47.346 DA, selon le même bilan.

P2

Régions

MILA

Production
attendue de plus
de 1600 qx de miel

P7

TIZI-OUZOU

Démantèlement
d'un réseau
spécialisé dans
le vol de véhicules

P8

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

160 nouveaux cas, 102 guérisons et 4 décès

P3

RÈGLEMENT DE LA CRISE MALIENNE

Le leader du Mouvement M5
salue les efforts de l'Algérie

P3

AFFRONTEMENT DANS LA BANLIEUE DE TRIPOLI (LIBYE)

L'ONU appelle à l'arrêt immédiat
des hostilités

P24

Sport

FOOT/ AMICAL

Algérie - Nigeria
le 9 octobre
en Autriche

P13



Brèves

GAZ ET ELECTRICITÉ

L'augmentation des tarifs ne concerne pas les clients ordinaires

Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, a indiqué vendredi à Skikda que l'augmentation des tarifs de l'électricité et du gaz "ne concerne pas les clients ordinaires (ménages ndlr)". "Les clients ordinaires ne sont pas concernés par la stratégie de hausse des prix de l'électricité et du gaz" a relevé le ministre, lors de la présentation d'un exposé sur le secteur de l'énergie et les activités pétrochimiques dans la wilaya de Skikda, tenue à la salle de conférence du complexe de liquéfaction de gaz naturel réutilisant tout ce qui a été rapporté par certains journaux et réseaux sociaux, à ce sujet. M. Attar a ajouté que "la hausse des prix concernera certains secteurs, tels que ceux à usage industriel et les grands secteurs du tourisme et d'autres". Par ailleurs, le ministre a relevé que "la nouvelle priorité pour le secteur de l'énergie est l'approvisionnement des habitants des zones d'ombre en cette énergie vitale", soulignant "la pression exercée sur le Groupe Sonelgaz pour alimenter les zones d'ombre avec cette substance dans les meilleurs délais". S'agissant des activités pétrochimiques, le président et directeur général de Sonatrach, Toufik Hakkar, a déclaré que "la zone industrielle de Skikda est saturée et ne peut accueillir toutes les activités", proposant la création de nouvelles zones industrielles. Il a, dans ce volet, expliqué que cinq (5) zones de développement des activités pétrochimiques sont inscrites en phase d'études. Le ministre, qui a eu à écouter un exposé sur le projet d'extension du port pétrolier, confié à une entreprise chinoise, pour un investissement de près de 53 milliards de dinars, a instruit à l'effet d'intégrer parmi l'équipe réalisatrice "des compétences algériennes pour leur permettre d'acquiescer de l'expérience qui sera mise à profit lors du lancement du projet du port de Cherchell à Tipaza".

M. Attar a qualifié le projet du port de Cherchell par "le projet du siècle". Au cours de sa visite à Skikda, le ministre de l'Energie a salué les efforts déployés pour assurer l'approvisionnement en énergie électrique et gazière pendant la pandémie de Coronavirus rappelant que "le pays n'a pas connu de pénurie dans la production énergétique au cours de cette période difficile et ceci reflète les efforts considérables fournis dans ce secteur".

R.N

CARBURANT

Vers l'abandon progressif de l'essence super

Le président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), Rachid Nadli, a annoncé hier, dans une déclaration faite à la Radio nationale, que l'Algérie abandonnerait progressivement la distribution d'essence super à partir de l'année prochaine. Rachid Nadli a confirmé que Sonatrach allait commencer à partir de ce jeudi des expériences pour abandonner l'essence super dans les raffineries. M. Nadli a également indiqué que l'Algérie a déjà commencé à mener des expériences dans les raffineries pour éliminer le plomb. Dans le même contexte, le même responsable a assuré aux citoyens que le processus de distribution d'essence super se poursuivra dans les stations-service à l'heure actuelle, à condition qu'il soit progressivement abandonné, à partir de 2021. Le même responsable a qualifié la procédure d'importante, étant donné les effets négatifs de l'essence super sur l'environnement et la santé des citoyens.

R.N

EMIGRATION CLANDESTINE

Sauvetage de 755 personnes en une semaine

Des unités des garde-côtes ont procédé, lors de diverses opérations menées dans nos eaux territoriales entre le 20 et le 25 septembre courant, à l'interception et au sauvetage de 755 personnes qui tentaient de prendre la mer de manière illicite et qui ont été prises en charge par les services compétents des Forces navales, alors que les corps de trois émigrants clandestins dont l'embarcation a chaviré, ont été repêchées, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.



Dans le cadre de la poursuite des efforts de nos Forces navales pour mettre un terme au phénomène de l'émigration clandestine, des unités des garde-côtes ont procédé, lors de diverses opérations menées dans nos eaux territoriales entre le 20 et le 25 septembre 2020, à l'interception et au sauvetage de 755 personnes qui tentaient de prendre la mer de manière illicite, et qui ont été prises en charge par les ser-

vices compétents des Forces navales alors que trois (03) dépouilles d'émigrants clandestins dont l'embarcation a chaviré, ont été repêchées", note le même source. Il convient de signaler que ces opérations, menées par les unités flottantes de recherche et de sauvetage, ont été exécutées comme suit : - Façade maritime Centre : interception et sauvetage de 340 émigrants clandestins. - Façade maritime Ouest : interception et sauvetage de 343

émigrants clandestins. - Façade maritime Est : interception et sauvetage de 72 émigrants clandestins.

Ces interventions "reflètent les efforts fournis par nos Forces navales dans le cadre de leurs missions, notamment celles à caractère humanitaire et la sauvegarde de la sécurité des citoyens", ajoute le communiqué.

R.N

MINISTÈRE DE L'ENERGIE

Comité mixte pour statuer sur l'état des pipelines

Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, a révélé vendredi depuis Skikda l'installation d'un comité mixte entre son département ministériel et d'autres ministères pour l'étude de l'état des pipelines, gazoducs et oléoducs à travers le pays afin de prévenir tout incident de fuite comme celui survenu récemment à El Oued. "Un comité technique a été installé entre les ministères de l'Energie, de l'Environnement et des Energies renouvelables avec la

participation des ministères de l'Agriculture et du Développement rural et des Ressources en eau pour l'élaboration d'une étude sur l'état de 21 000 pipelines de transport de gaz et de pétrole sur le territoire national, du Sud au Nord et 24 autres pipelines installés à travers des champs et des oued", a déclaré le ministre à l'APS, en marge d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Skikda. M. Attar a ajouté que cette opération permettra "d'étudier tous les critères et

d'évaluer toute éventualité qui peut affecter le bon fonctionnement des pipelines" dans le but "de prendre les précautions spéciales et nécessaires pour éviter tout accident dans le futur". Le ministre a également considéré que les fuites de pétrole, au niveau du pipeline OK1 dans la région d'El Baaj, à El Oued, au début de ce mois est "un incident dont il faut tirer des leçons pour éviter des sinistres similaires dans l'avenir". Par ailleurs, le ministre de l'Energie a évoqué "des négocia-

tions pour l'exportation de carburant vers certains pays africains, le Mali, le Niger et la Mauritanie comme un début, à travers la réalisation par Naftal de stations dans ces pays ou sur les frontières avec ces mêmes pays". M. Attar a estimé que l'exportation du carburant "renforcera et consolidera les relations avec ces pays africains", relevant l'existence d'autres projets d'exportation de produits énergétiques vers les marchés africains".

R.N

AÉROPORT D'ALGER

Plus de 97 millions DA de marchandises saisies depuis janvier

Les services des Douanes (Division voyageurs) au niveau de l'aéroport international d'Alger ont saisi, entre début janvier et le 15 septembre 2020, des marchandises d'une valeur totale de 97,05 millions de DA, a appris l'APS auprès de la DGD. Les services des Douanes ont ainsi enregistré, durant cette période, 306 affaires contentieuses des marchandises, donnant lieu à des amendes encourues par les contrevenants d'une valeur de plus de 103 millions de DA. Les importantes saisies réalisées par nature de marchandises concernent notamment les armes (02 armes), d'une valeur de 37 486 DA et dont le montant des amendes encourues est de près de 75 000 DA. Elles concernent également une quantité de près de 6 kg de résine de cannabis, d'une valeur de près de 6 millions de DA et dont le montant des amendes encourues avoisine les 12 millions de DA, ainsi qu'une quantité de 150 unités de psychotropes, d'une valeur de 23 673 DA donnant lieu à des amendes d'un montant global de 47.346 DA, selon le même bilan. S'agissant des monnaies étrangères et matières aurifères, les services des

Douanes ont fait état d'un bilan de saisie de 85 860 euros, de 21 050 dollars et d'une quantité de 869,39 grammes d'or et 1,62 kg d'argent, représentant au total une valeur de 16,35 millions de DA tandis que le montant des amendes encourues par les contrevenants a atteint plus de 37,7 millions de DA. Les services des Douanes ont également saisi durant la même période 898 cartouches de cigarettes, d'une valeur de 1,85 million de DA et 4 958 téléphones mobiles d'une valeur globale de plus de 67,7 million de DA. Concernant les mouvements aériens, les services des Douanes ont enregistré durant l'année 2020, jusqu'au 15 septembre, un total de 8317 vols, dont 3995 arrivées et 4322 départs. Le nombre total de passagers reçus s'élève, quant à lui, à 914 706 voyageurs, dont 435 663 arrivés et 479 043 départs. Evoquant les opérations de rapatriement organisées dans le contexte des mesures de lutte contre la Covid-19, le bilan des services des Douanes a fait état d'un nombre de 17 128 passagers rapatriés via 123 vols enregistrés du 15 mars au 13 septembre 2020 dont 70,45 % de l'Europe, 15,47 % de l'Asie et 14,04 % d'autres

pays. Quant au bilan de 2019, il fait état de 908 affaires contentieuses enregistrées durant cette période, ayant permis des saisies de marchandises d'une valeur totale de plus de 338 millions de DA avec des amendes infligées d'une valeur de plus de 5,2 millions de DA. Les importantes saisies réalisées concernent notamment les armes (3 pistolets, 2 carabines à plomb et 5 carabines à air) d'une valeur de plus de 1,2 million de DA, des psychotropes (5887 unités), des téléphones mobiles (12.106 unités), des chaussures (4112), des pulls (21.995), des survêtements (3434), des ensembles de sport (977) ainsi que des cartouches de cigarettes (5089) et des sachets tabac à chiquer (134). Quant aux opérations de saisies de monnaies étrangères et de matières aurifères, les services des Douanes ont récupéré un montant de plus d'un (1) million d'euros et 191.735 dollars ainsi que plus de 12 kg de matières aurifères, représentant au total une valeur de plus de 165,3 millions de DA et donnant lieu à plus de 330,6 millions de DA d'amendes.

APS

RÈGLEMENT DE LA CRISE MALIENNE

Le leader du Mouvement M5 salue les efforts de l'Algérie

Le leader du mouvement malien M5, l'imam Mahmoud Dicko, a salué, hier, les efforts de l'Algérie en faveur du règlement de la crise malienne, qualifiant la position de l'Algérie d'"honorable" depuis le début de la crise dans son pays.

"Je remercie l'Algérie et le Gouvernement algérien, à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour les efforts consentis en faveur du peuple malien et nous apprécions ces efforts fraternels et amicaux", a déclaré M. Dicko à la Radio algérienne, mettant en avant "la qualité des relations liant les deux peuples et pays". Il a assuré que "la position de l'Algérie est honorable et respectable depuis le début de cette crise que traverse le Mali à ce jour et nous saluons au nom du peuple malien, le peuple et le gouvernement algériens pour cette position". Le leader du Mouvement malien M5 a indiqué que le rôle de l'Algérie est "primordial" dans l'application des clauses de l'Accord d'Alger pour la paix et la réconciliation nationale au Mali et l'accompagnement de ce pays pour sortir de sa crise politique. Le Mouvement M5, dirigé par l'imam Mahmoud Dicko, ancien président du Haut conseil islamique au Mali, est issu des protestations populaires déclenchées le 5 juin dernier dans la capitale Bamako, pour revendiquer la démission du président Ibrahim Boubacar Keita. L'Algérie, en tant que chef de file de la médiation internationale au Mali, s'était engagée à accompagner "ce pays voisin et frère", jusqu'à un retour à l'ordre constitutionnel et avait réaffirmé, à chaque occasion, l'impératif d'appliquer l'Accord de paix et de réconciliation issu du processus d'Alger, en tant que "seul et unique moyen" pour instaurer la paix et la stabilité dans ce pays. Lors de sa prestation de serment, le président de la transition malien a fait part de son attachement à l'Ac-



cord d'Alger. C'est ce qu'a rapporté l'ancien président du Conseil islamique, l'imam Mahmoud Dicko qui estime que cet Accord demeure «le cadre idéal pour la construction d'un Mali uni». Intervenant sur les ondes de la Radio Algérie internationale, M. Mahmoud Dicko a qualifié l'Accord d'Alger d'"outil précieux" entre les mains du peuple malien. «Nous devons, insiste-t-il, trouver les voies et moyens pour son application afin de restaurer l'unité et la confiance entre les enfants de ce pays». Rappelant le soutien constant de

l'Algérie et son aide en faveur de la stabilité du pays, l'ancien président du Conseil islamique témoigne sa gratitude et salue les efforts et l'affection du président Abdelmadjid Tebboune. «J'ai écouté le message du président Tebboune aux Nations unies qui témoigne de sa préoccupation et son souci pour la stabilité du Mali. Nous apprécions vraiment cet engagement», dit-il. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait déclaré, mercredi, dans son allocution prononcée à l'occasion de la tenue de l'Assemblée générale de l'ONU, que "l'Algérie suit de près la situa-

tion délicate au Mali et aspire à un retour rapide à l'ordre constitutionnel à travers une période de transition consensuelle consacrant la volonté du peuple malien". "Mon pays reste convaincu que l'Accord de paix et de réconciliation nationale, issu du processus d'Alger, demeure le cadre idéal pour relever les défis de la gouvernance politique et du développement économique dans ce pays frère, avec un accompagnement sage et sincère de la communauté internationale", avait soutenu le Président Tebboune.

R.N

Brèves

COUR D'ALGER

Sit-in et boycott des audiences par les avocats

Les avocats d'Alger ont protesté, hier, à l'intérieur de la Cour d'Alger pour dénoncer «une justice des instructions» et exiger le «départ de Zeghmati», le ministre de la Justice. Cette protestation survint suite à l'incident survenu jeudi lorsque le bâtonnier d'Alger, Abdelmadjid Sellini, sentant un malaise, avait demandé le report des plaudoirs. Le magistrat avait refusé. Le bâtonnier est évacué en urgence à l'hôpital. Sit-in de protestation devant la cour d'Alger, boycott de toutes les audiences qui se dérouleront à la cour et les instances judiciaires qui y relèvent pendant une semaine, à partir de vendredi 27 septembre jusqu'au vendredi 4 octobre, telles sont les actions décidées par le Conseil de l'ordre des avocats d'Alger en réaction à «l'humiliation subie par le bâtonnier de barreau d'Alger, Abdelmadjid Sellini, dans le procès en appel de Mourad Oulmi.» Les robes noires, révoltées, ont hué le nom du ministre de la Justice et garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, «dégage Zeghmati, dégage!» et «Y en a marre de la justice des instructions». Selon ses collègues, Sellini Abdelmadjid, qui plaidait dans le procès en appel de Mourad Oulmi, aurait demandé, pour des considérations de santé, le report de l'audience mais sa demande aurait été refusée. Durant le procès qui s'est poursuivi, Abdelmadjid Sellini a eu un malaise et a été évacué à l'hôpital. Cet incident est à l'origine de la colère des avocats d'Alger. Id. D.

EDUCATION NATIONALE

Rencontre Ministère -syndicats aujourd'hui

Une rencontre devrait être organisée aujourd'hui entre les responsables du ministère de l'Éducation nationale et les différents syndicats du secteur. Le but se concentre autour de la prochaine rentrée scolaire 2020-2021 et étudier de plus près les différents scénarii envisageables pour une rentrée scolaire plus sûre, dans le contexte de la pandémie du coronavirus. Une rumeur persistante depuis quelque temps avance la date approximative du 4 novembre, soit quelques jours après le référendum sur la révision de la Constitution. Le président de la République a affirmé que la décision d'une date pour la rentrée ne pourrait être décidée qu'après un rapport favorable du Comité scientifique chargé de suivi de la pandémie du coronavirus. Le grand problème, que devrait affronter les autorités, est la surcharge des classes, d'où la difficulté de décider une rentrée scolaire sans prendre des précautions sévères. Il est, par exemple, dangereux d'ouvrir des classes à plus de 25 élèves par classe. Alors que les classes à plus de 40 sont légion dans plusieurs régions du pays. Selon ce qu'a rapporté le journal El Bilad, une équipe d'experts de ministère de l'Éducation a déjà élaboré une série de propositions. Il s'agirait de réduire le volume horaire à 45 minutes, de diviser les classes à deux groupes d'un maximum de 20 élèves par chaque groupe, d'assurer l'enseignement un jour sur deux ou une semaine sur deux. De surcroît, la possibilité de reporter la rentrée scolaire au mois d'octobre, tel que l'a préconisé le chef de l'Etat est envisagée, selon le même source.

R.N

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

160 nouveaux cas, 102 guérisons et 4 décès

Cent soixante (160) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 102 guérisons et 4 décès ont été enregistrés en Algérie, a indiqué hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 50 914 dont 160 nouveaux cas, soit 0,4 cas pour

100 000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1 711 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 35 756, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 16 wilayas ont recensé moins de 9 cas durant les dernières 24 heures, 26 autres n'ont notifié aucun cas, alors que 6 wilayas ont enregistré plus de

10 cas. Par ailleurs, 26 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

R.N

MOUVEMENT EN-NAHDA

Appel à la consolidation du front interne

Le mouvement En-Nahda a appelé, hier à Alger, par la voix de son secrétaire général, Yazid Benaïcha, à la nécessité de consolider le front interne et de réaliser la stabilité politique dans le pays. Lors d'une rencontre avec les présidents des bureaux de wilaya du mouvement, M. Benaïcha a insisté sur l'importance de "recouvrer la confiance entre gouverneur et gouverné, en opérant un changement dans les pratiques, en améliorant la situation socioéconomique et en luttant contre la corruption, tout en renforçant le rôle de contrôle, la transparence et l'obligation de reddition des comptes". Dans ce cadre, il

a appelé tous les acteurs de la société à "participer à la levée des défis auxquels l'Algérie est confrontée dans tous les domaines pour mettre fin à toutes les anciennes pratiques". Concernant le référendum sur la révision constitutionnelle prévu le 1er novembre, le SG du mouvement annoncera sa position définitive quant au référendum lors de la session du conseil Echoura prévue la semaine prochaine, soulignant que son parti a présenté "plusieurs propositions" sur certains articles contenus dans le document soumis à référendum, notamment en ce qui concerne la nomination "des membres du pouvoir législatif, du pouvoir

judiciaire, de toutes les autorités de contrôle et même de l'autorité nationale indépendante des élections, par le président de la République", outre la question de "l'équilibre et de la séparation des pouvoirs et des droits et libertés". Le SG valorise "la position courageuse" du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et son soutien absolu à la cause palestinienne, à son peuple et à son droit à l'établissement d'un Etat indépendant avec El-Qods pour capitale, en tant que "question centrale pour garantir de la stabilité dans la région du Moyen-Orient".

R.N

R.N

GUERRE DE LIBÉRATION

La France a ordonné l'assassinat de Français "pro-FLN"

La France, durant la Guerre d'Algérie notamment entre 1956 et 1962, a ordonné à ses services secrets d'assassiner des citoyens français "pro-FLN" (Front de Libération nationale), relève le journaliste d'investigation Jacques Forollou dans une contribution au Journal français Le Monde de vendredi.



Des documents lèvent le voile sur des projets d'élimination de Français, d'Européens et de dignitaires étrangers pendant la Guerre d'Algérie", précise le journaliste, citant essentiellement le livre "Les Tueurs de la République" (Pion), de Vincent Nouzille et des extraits du fonds d'archives personnelles de Jacques Foccart, "homme de confiance du général de Gaulle, chargé de suivre les services secrets et les affaires africaines".

Programme d'opérations clandestines

Le journaliste rapporte ainsi qu'au cœur de l'été 1958, dans le plus grand secret d'un pouvoir gaulliste tout juste revenu aux affaires grâce au putsch d'Alger du 13 mai, Jacques Foccart a coordonné, sous les ordres du général, un programme d'opérations clandestines sur fond de conflit algérien. Menaces, attentats, sabotages mais aussi des

assassinats qui figurent parmi les moyens employés. Le service action du Sdece (service de documentation extérieure et de contre-espionnage, devenu DGSE) était chargé de mener ces missions. Constantin Melnik, conseiller du Premier ministre chargé des affaires de renseignement de 1959 à 1962, chiffrait le nombre d'assassinats à 140 pour la seule année 1960, sans pour autant fournir de détails. Il cite ainsi un document daté du 5 août 1958 et intitulé "Fiche concernant les objectifs Homo (terme technique qui désigne les assassinats), qui dresse la liste de neuf personnes à éliminer classées en trois catégories". Il s'agit de la catégorie "Français pro-FLN" avec un nom, Jacques Favrel, un journaliste basé à Alger, celle des "trafiquants" qui comprend six noms (des vendeurs d'armes mais aussi des proches du FLN, dont un Autrichien, un Allemand et un "Français musulman algérien" appartenant à un réseau

d'exfiltration de légionnaires déserteurs, et enfin, de la catégorie intitulée "Politique".

L'accord de l'amiral Cabanier

"Cette liste a reçu l'accord de l'amiral Cabanier. Ce dernier n'est autre que le chef d'état-major de la défense nationale attaché au général de Gaulle à la présidence du Conseil", indique cette source. Selon le journaliste, "à ce jour, la seule preuve documentaire existant sur les assassinats commandités par la France concernait seulement l'une des neuf personnes citées dans cette liste. Provenant déjà des archives personnelles de Jacques Foccart, et daté du 1er août 1958, ce document avait suivi le même processus - fiche sur la cible rédigée par le Sdece puis validation par le pouvoir. Il s'agissait de Wilhelm Schulz-Lesum, un sujet allemand dont l'action est très néfaste aux intérêts français en Algérie".

Sur les trente-huit opérations, dix-sept réussies et dix-sept annulées

"L'autre document mis au jour dans le livre de Vincent Nouzille récapitule, sous forme de tableau, l'ensemble des opérations réalisées depuis le 1er janvier 1956, assassinats, sabotages ou attentats, en indiquant le but à atteindre, le lieu, les moyens utilisés et le résultat. Sur les trente-huit opérations détaillées, dix-sept ont été réussies, dix-sept ont été annulées, notamment sur +ordre supérieur+ ou pour +sécurité douteuse+ et quatre sont qualifiées d'échecs. Non daté, ce résumé, commandé, sans doute à l'été 1958, au Sdece par Jacques Foccart afin d'avoir une vue exhaustive sur l'activité du service action, s'arrête en mars 1958. Mais neuf opérations sont mentionnées comme étant en +préparation+", note le journaliste d'investigation.

APS

MASSACRES DU 17 OCTOBRE 1961

Une association française demande la reconnaissance du crime

Une association française (Association républicaine des anciens combattants, des combattants pour l'amitié, la solidarité, la mémoire, l'antifascisme et la paix +ARAC+) a appelé, jeudi, au "libre accès à l'ensemble des archives relatives aux massacres du 17 octobre 1961 et la reconnaissance de ces crimes par l'Etat", peut-on lire dans son communiqué. "Il n'a pas été possible jusqu'ici de connaître combien de personnes sont mortes dans ces massacres. C'est pourquoi l'ARAC demande le libre accès à l'ensemble des archives relatant des travaux des chercheurs et historiens français sur ces massacres. Par cette dis-

position l'Etat français arriverait à rompre le silence et provoquerait par la voix de son parlement, la reconnaissance des crimes du 17 octobre 1961", est-il écrit dans le communiqué de l'Association publiée sur sa page Facebook.

Événement d'une gravité exceptionnelle de la répression d'Etat

L'ARAC a souligné dans sa publication intitulée "17 octobre 1961-17 octobre 2020 : Obtenir la reconnaissance du crime par l'Etat", que "ce fut un événement d'une gravité exceptionnelle de la répression d'Etat, la plus violente qu'ait

jamais provoquée une manifestation de rue en Europe occidentale dans l'histoire contemporaine". Elle estime que "par cette reconnaissance officielle, la République française oeuvrerait au rapprochement franco-algérien, à un traité de paix et d'amitié plus que jamais nécessaire aujourd'hui". "Le 17 octobre 1961, des dizaines de milliers d'Algériens manifestaient pacifiquement contre le couvre-feu imposé par le préfet de l'époque, Maurice Papon, quelques mois avant la fin de la Guerre d'Algérie. Dans la nuit du 17 octobre et durant les jours qui suivirent, la répression des forces de police dirigée

par le préfet Papon fut d'une extrême violence", rappelle l'Association ajoutant, "manifestants arrêtés, torturés, entassés dans les bus de la RATP, réquisitionnés et enfermés dans les commissariats et dans les stades parisiens étaient courants". "Des Algériens furent tués par balles, assassinés dans la cour de la préfecture de police de Paris, jetés dans la Seine", est-il également rappelé par l'ARAC qui affirme, à cette occasion, "comme tous les ans, sera présente le 17 octobre prochain, au Pont St Michel pour faire triompher +Vérité et Justice pour ces massacres+".

APS

FACE À UNE DEMANDE DÉPRIMÉE

Le pétrole à peine à l'équilibre

Les cours du pétrole ont manqué de direction vendredi pour terminer un peu en-dessous de l'équilibre, coincés par les perspectives moroses de la demande à cause du Covid-19 et une offre en hausse.



Le baril américain de WTI pour novembre a terminé en très légère baisse de 0,14% à 40,25 dollars (-6 cents) par rapport à la clôture de jeudi. Celui de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre a conclu en très légère baisse de 0,04% à 41,92 dollars par rapport à la clôture de la veille (-2 cents). Jeudi, les deux cours de référence avaient respectivement avancé de 0,95% et de 0,40%. Les acteurs sur les marchés "sont inquiets de deux choses", a expliqué James Williams de WTRG Economics. "Ils sont préoccupés d'abord de savoir si la Libye peut augmenter sa production de plus de 200 000 barils par jour, ce qui serait un risque à la baisse", a-t-il affirmé. "Et ils sont aussi généralement inquiets de l'état de l'économie mondiale avec le Covid-19 et plus particulièrement les mesures de restriction en

Europe", a-t-il ajouté. D'une façon générale, le marché reste préoccupé par "le fort niveau des stocks". "Même s'ils ont baissé, il y a encore bien plus de réserves de pétrole que la normale alors que la demande est moindre", a souligné cet analyste qui était aussi attentif à l'évolution économique de l'Inde, grand importateur de pétrole, dont la demande va être "incertaine". "Le pétrole est à nouveau sous pression", a constaté pour sa part Craig Erlam, analyste de Oanda, alors que les contaminations par le nouveau coronavirus ont poursuivi leur accélération en Europe au cours des sept derniers jours et que la tendance se détériore aux Etats-Unis. Cette situation pourrait encourager les pays concernés à durcir les mesures de lutte contre la diffusion du Covid-19 et à restreindre les déplacements, avec comme

conséquence une chute de la consommation d'or noir. Les investisseurs ont les yeux rivés aussi sur la Libye, qui reprend ses exportations au moment où le marché est déjà excédentaire. La Compagnie nationale libyenne de pétrole (NOC) prévoit une hausse progressive de la production au cours des semaines prochaines, quelques jours après l'annonce par l'homme fort de l'est du pays, Khalifa Haftar, de la levée d'un blocus de huit mois imposé par ses forces sur les sites pétroliers. Le pays, qui dispose des réserves pétrolières les plus abondantes d'Afrique, est déchiré par un conflit entre deux pouvoirs rivaux: le Gouvernement d'union nationale (GNA), basé à Tripoli et reconnu par l'ONU, et le maréchal Haftar, dont les troupes sont basées à l'est.

R.E

ECONOMIE MONDIALE

Le FMI évoque des perspectives "moins catastrophiques"

Les perspectives pour l'économie mondiale sont "moins catastrophiques" qu'estimé en juin, a annoncé jeudi le FMI, tout en prévenant que les pays n'étaient pas "au bout de leurs peines" causées par la pandémie de Covid-19. "Les récentes données économiques suggèrent que les perspectives peuvent être un peu moins désastreuses qu'au moment de la mise à jour du WEO (rapport sur les estimations de croissance) le 24 juin", a déclaré le porte-parole de l'institution Gerry Rice lors d'un point presse virtuel. "Certaines parties de l'économie mondiale commencent à passer le cap", a-t-il également ajouté, sans toutefois dévoiler de chiffres précis puisque le Fonds monétaire international ne publiera ses prochaines prévisions actualisées que le 13 octobre. Le 24 juin, le Fonds avait dévoilé des perspectives économiques particulièrement sombres avec une estimation de plus de 12.000 milliards de dollars de pertes cumulées pour l'économie mondiale en 2020 et 2021. Il tablait aussi sur une prévision de récession de 4,9% cette année, contre 3% anticipés en avril. Et pour certains pays, notamment en Europe, l'estimation de contraction du Produit intérieur brut (PIB) était vertigineuse : -12,5% pour la France, -12,8% pour l'Espagne et l'Italie. "La performance du deuxième trimestre en Chine et dans un certain nombre d'autres économies avancées, a été meilleure que prévu", a également indiqué jeudi Gerry Rice. Après la paralysie totale de l'activité mondiale, baptisée le "Grand Confinement" par le FMI, les pays ont commencé au deuxième trimestre à assouplir les mesures draconiennes prises pour tenter d'endiguer la pandémie. Autre élément positif : le FMI constate "des signes que le commerce mondial a commencé lentement sa reprise". Pour autant, a insisté Gerry Rice, l'économie mondiale n'est pas encore "au bout de ses peines". En dehors de la Chine, les perspectives "restent très difficiles, en particulier pour de nombreux marchés émergents et pays en développement", a-t-il expliqué. Pour ces pays, la situation reste "précaire" alors qu'ils subissent la baisse des prix de produits de base, la baisse de la demande à l'exportation, la baisse du tourisme et la baisse des transferts de fonds en provenance de l'étranger, a-t-il ajouté. La situation est particulièrement délicate pour les économies dépendant du tourisme et les besoins de financement restent importants. Le FMI surveille par ailleurs de près l'endettement des pays, alors qu'il y a une "augmentation significative de la vulnérabilité de la dette" pour nombre d'entre eux. Si le Fonds juge indispensable de maintenir les dépenses publiques pour soutenir l'économie, il exhorte aussi les gouvernements à prendre des mesures pour essayer de garantir que la dette reste soutenable, avec, par exemple, un assainissement budgétaire approprié.

R.E

AFRIQUE DE L'EST

Le secteur touristique est le plus touché par la pandémie

Le secteur touristique de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) va connaître une chute de 92% de ses flux de trésorerie en raison de l'impact de la pandémie de COVID-19, a indiqué un rapport publié jeudi. D'après le rapport du Conseil des affaires de l'Afrique de l'Est (EABC), les secteurs de la logistique et du commerce vont respectivement subir une diminution de 75% et 63% de leurs flux de trésorerie à cause des mesures adoptées pour contenir la propagation du coronavirus. "Toutefois, le secteur pharmaceutique n'a enregistré aucun effet sur ses flux de trésorerie. La pandémie de COVID-19 a contribué à la hausse de la demande de produits pharmaceutiques ainsi qu'aux décisions des Etats partenaires de l'EAC d'autoriser la circulation des produits essentiels", a précisé le rapport relatif à l'impact du COVID-19 sur les entreprises et les investissements

dans la région de l'EAC et à la stratégie de reprise qui a été lancée en ligne. L'étude cherchait à déterminer comment le COVID-19 avait affecté les entreprises de la région en étudiant son impact sur cinq domaines critiques : les flux de trésorerie, les chaînes d'approvisionnement, les employés, la période prévue de viabilité commerciale et les secteurs des entreprises demandant un soutien. Le rapport appelle les gouvernements nationaux à mettre à disposition davantage de fonds afin d'aider le secteur du tourisme et de l'hôtellerie-restauration, qui est particulièrement éprouvé par de nouvelles restrictions sur les voyages. Les résultats de l'étude montrent que la propagation du COVID-19 a aussi généré une grande incertitude pour les sociétés de la région, ce qui pourrait entraîner la fermeture d'établissements et la suspension des investissements.

L'analyse a relevé que près de 41% des entreprises du bloc commercial ne seront pas viables plus de six mois tandis que 29% des firmes pourraient ne pas survivre plus d'une année. Selon le document, le secteur industriel a également été touché au niveau de l'approvisionnement en matières premières, produits intermédiaires et capitaux en provenance de pays qui ont été durement frappés par la pandémie de COVID-19. Recommandant aux Etats partenaires d'apporter leur soutien aux secteurs clés en vue de renforcer leurs capacités concurrentielles face aux importations, l'étude appelle le bloc économique à mettre l'accent sur l'intégration des chaînes de valeurs régionales et le développement des matières premières aux produits finis, avec l'objectif de réduire les risques industriels et commerciaux engendrés par les chocs extérieurs.

R.E



MILA

Production attendue de plus de 1600 qx de miel

Une production de plus de 1600 quintaux de miel est attendue à Mila pour l'actuelle saison agricole (2019-2020), a-t-on appris, jeudi, du directeur des services agricoles (DSA), Hamid Bernaoui.

"Toutes les statistiques réalisées jusqu'à ce mois par les différentes annexes de la DSA indiquent une hausse de la production mellifère dans la wilaya de wilaya de Mila comparativement à l'exercice précédent 2018-2019 où une production de 1595 qx a été enregistrée", a précisé à l'APS le même responsable.

Outre les conditions météorologiques ayant prévalu dans la région au cours de

cette saison, cette hausse de la production et due à l'élargissement du nombre de ruches dans cette wilaya à la faveur des programmes mis au point par l'Etat pour le développement de l'apiculture via les fonds du soutien agricole, a-t-il ajouté.

La wilaya de Mila dispose, à ce jour de 38 440 ruches d'abeilles dont environ 33 000 productrices et compte 1479 apiculteurs activant à 90 % dans la partie septentrionale de la wilaya qui se démarque par la densité de son couvert végétal et ses reliefs montagneux, selon M. Bernaoui qui a affirmé que "ces chiffres sont susceptibles d'être revus à la hausse au cours des prochaines années à la faveur des efforts de

soutien agricole entrepris par l'Etat". Selon le directeur des services agricoles, plusieurs types de miel sont issus des ruches de la wilaya de Mila du fait des nombreuses plantes mellifères qui poussent dans cette région.

Ce responsable a par ailleurs souligné que la production réalisée au cours de ces dernières années reste "bien loin des objectifs tracés avec la hausse continue du nombre de ruches", appelant à cet effet, à fournir davantage d'effort pour former les apiculteurs et les aider à se structurer au sein de coopératives agricoles afin que cette filière puisse finalement amorcer un décollage qui soit à la hauteur de ses potentialités.

Brèves

CHU ORAN/
COVID-19Reprise des
activités de
plusieurs services

Plusieurs services relevant du centre hospitalo-universitaire (CHU) "Docteur Benzerdjeb" à Oran ont repris leurs activités après le recul en nombre de cas liés au coronavirus (covid-19), a-t-on appris vendredi auprès de cet établissement. La prise en charge des malades atteints du covid-19 s'effectue désormais uniquement au niveau du pavillon 14 (service de la chirurgie générale A), qui compte 20 lits, tout en maintenant l'unité de réanimation dédiée spécialement à ces patients au cas où leur état de santé se dégrade, selon la même source. Du coup, les services des maladies respiratoires et infectieuses, ainsi que celui de médecine interne reprennent leurs activités initiales, "tout en restant prêts à s'aligner à nouveau dans le combat contre la pandémie si la situation se dégradera", a encore précisé la cellule de communication du CHU d'Oran. Cette décision a été prise au cours d'une récente réunion, a signalé la même source, précisant qu'elle vise à "assurer une meilleure gestion du personnel médical et paramédical et lui permettre de souffler, après tous les efforts consentis dans la lutte contre le covid-19".

TIZI-OUZOU

Démantèlement
d'un réseau
spécialisé dans le
vol de véhicules

Deux (2) individus membres d'un réseau spécialisé dans le vol de véhicules ont été arrêtés à Tizi-Ouzou, par la gendarmerie nationale, a-t-on appris vendredi du chargé de communication du groupe territorial de ce corps de sécurité, le commandant Ouchene Noureddine. L'arrestation des deux suspects est intervenue suite à un appel téléphonique vers le numéro Vert 1055 de la gendarmerie nationale, reçu d'un chauffeur de camion. "La victime a fait l'objet d'une agression sur la route dans la région de Draa El Mizan, au sud-ouest de la wilaya, par trois individus qui l'ont ligoté avant de voler son camion", a-t-on indiqué. L'enquête menée par la gendarmerie nationale a permis d'identifier les trois mis en cause dans cette affaire et d'interpeller deux d'entre eux, tandis que le troisième, qui est en fuite, est activement recherché, a précisé le commandant Ouchene qui a ajouté que les recherches se poursuivent aussi pour retrouver le camion volé. L'arrestation des deux membres de ce réseau a permis d'élucider plusieurs autres affaires de vol de véhicules commises dans la wilaya de Tizi-Ouzou par ce même réseau, a-t-on souligné. Une procédure judiciaire a été instruite à l'encontre de ces deux individus qui seront présentés incessamment devant le parquet, a-t-on fait savoir.

M'SILA (PROCHAINE RENTRÉE UNIVERSITAIRE)

Réception de l'institut des techniques des activités physiques

L'institut des techniques des activités physiques et sportives de l'université Mohamed Boudiaf de M'sila sera réouvert "au cours de la rentrée scolaire 2020-2021", ont annoncé, mercredi les services de la wilaya. Une enveloppe financière de plus de 200 millions de dinars a été mobilisée pour la réalisation de cette infrastructure, d'une capacité de 2000 places pédagogiques ont détaillé les mêmes services, expliquant que la nouvelle réalisation sera également mise en exploitation "courant cette rentrée universitaire". Les travaux de parachèvement de la piscine semi olympique, de la salle de sport et de terrain de football "se poursuivent actuellement", a-t-on expliqué. L'équipement de ce siège pédagogique sera concrétisé "prochainement" et ce après l'attribution du marché selon les services de la wilaya qui ont rappelé la réception au cours de cette année d'un bâtiment pédagogique réservé à l'enseignement des langues.

GUELMA

Raccordement de 16 zones
d'ombre au réseau de
téléphone et internet

Seize (16) opérations de raccordement de zones d'ombre et d'agglomérations enclavées au réseau de téléphone et internet ont été réalisées au cours des deux dernières années à travers la wilaya de Guelma, a indiqué mercredi, le directeur opératoire d'Algérie Télécom, Yacine Boumekh.



Rencontré en marge d'un forum animé par visioconférence au profit de la presse à l'initiative de la direction générale d'Algérie Télécom, le même cadre a précisé à l'APS que "certaines de ces opérations sont déjà opérationnelles et d'autres le seront avant la fin de l'année en cours". Six (6) zones d'ombre dans cinq communes de Guelma ont été ainsi reliées à la faveur du programme du service global financé

par l'Etat et 10 autres zones d'ombre réparties à travers huit communes l'ont été dans le cadre d'actions financées par l'Algérie Télécom, a encore indiqué le même cadre. Ces opérations ont ainsi bénéficié aux villages Labiodh Ahmed (commune d'Ain Rekada), Louzet (Bordj Sbat), Babouch Salah (Ain El Arbi) et Messikh Salah (Ain Khelouf) qui ont été raccordés au réseau de fibre optique FTTC avec 144 accès pour chaque agglomération, selon la même source. Le village Mekasmia (Bouche-gouf) a été desservi par la technologie 4G y offrant 600 accès tandis que les travaux de desserte par la même technologie du village de Yekhlif Khelifa (Ain Rekada) sont "en cours". Les actions financées par Algérie Télécom ont bénéficié aux agglomérations reculées d'Ain Arkou (Tamlouka), Ksar El Azeb (Ain Rekada, Menzel Bouguetaya

(Oued Cheham), El Barnous (Hamman N'baïl), Sellaoua (Tamlouka), Ain Amara (Houari Boumediene), Rihana (El Fedjoudj), Ras Layoune (Bordj Sbat) et Boukrama (Bouche-gouf), a-t-on encore souligné. Le forum animé par visioconférence a présenté les divers projets lancés par l'opérateur Algérie Télécom à l'échelle nationale pour assurer une ouverture globale du pays par le réseau de téléphonie et internet.

ORAN (CENTRE DES CONVENTIONS)

Préparation de la reprise des activités économiques

Le Centre des conventions d'Oran (CCO), "Mohamed Benhmed", se prépare à reprendre ses activités économiques, avec l'exigence d'appliquer un protocole de prévention contre la Covid19, après un arrêt de plus de six mois, a-t-on appris mercredi, de sa directrice. Le CCO se prépare déjà à élaborer son calendrier, pour rattraper "un déficit financier important" qui résulte de l'annulation d'une vingtaine de salons au cours des six derniers

mois, en raison de la situation sanitaire (Covid 19), a souligné Mme. Souad Cherchab. Mme. Cherchab s'est dit "soulagée" de voir les choses évoluer favorablement vers une réouverture conditionnée, rappelant les difficultés financières que connaît son établissement du secteur public, partagées d'ailleurs avec l'ensemble des établissements actifs dans le domaine de l'événementiel. Dans un premier temps, et tant que la pandémie n'est complètement pas disparue, le CCO se contentera d'organiser des "salons professionnels", destinés à des publics restreints, ce qui permettra une meilleure gestion des flux, explique Mme Cherchab. "Il nous est impossible d'organiser immédiatement des foires ou de grands salons, destinés au grand public, l'application du protocole de prévention contre la covid19 étant impossible avec les foules. Ni même des salons internationaux, les frontières étant toujours fermées", souligne-t-elle. Alors que le CCO accueillait une moyenne

de trois salons par mois, sa Direction est dans l'obligation de réduire, avec la conjoncture actuelle, cette moyenne de deux tiers, et de se contenter d'un seul événement par mois. Loin de résoudre le déficit financier accumulé, la reprise des activités économiques soulage pourtant la Direction de l'établissement qui commençait à craindre le pire. "Nous avons fait un point d'honneur de respecter les instructions de l'état et continuer d'assurer les salaires à tous nos employés, et préserver tous les postes d'emploi, mais la situation devient de plus en plus difficile", confie Mme Cherchab, espérant pouvoir rattraper le manque à gagner dans les mois à venir. Le CCO se met déjà au travail, et trois événements sont déjà en préparation, à partir de la deuxième semaine de novembre. "Il n'est pas possible d'être prêt avant", souligne la directrice. Il s'agit de salons dans le bâtiment et les produits pharmaceutiques, déjà prévus dans l'ancien agenda, précise-t-elle.

GHARDAIA (NOUVELLE RENTRÉE UNIVERSITAIRE) Réception de 2.000 places pédagogiques et d'une résidence

Un nouvel apport infrastructurel de 2000 places pédagogiques, d'une résidence universitaire de 1000 lits et d'un restaurant central de 800 couverts sera réceptionné avant la prochaine rentrée universitaire 2020/2021 à Ghardaia, a assuré mercredi le directeur des équipements publics (DEP) de la wilaya.



Ce nouvel apport infrastructurel permettra, tout en renforçant les structures du secteur de l'enseignement supérieur à Ghardaia, d'améliorer sensiblement les conditions pédagogiques des étudiants et d'alléger la pression sur l'occupation des classes et autres amphis pour les futurs universitaires, a indiqué le DEP, Mustapha Banouh. Edifiées sur le site de la zone des "Sciences", mitoyenne à l'actuelle université, à la sortie Sud de Ghardaia, ces nouvelles structures de l'enseignement supérieur sont dotées de toutes les commodités nécessaires à l'épanouissement des étudiants et des enseignants, notamment des amphis, des salles de cours, des espaces Wifi, des stades pour différentes disciplines sportives, des bibliothèques et au-

tres salles de lecture ainsi que des foyers, a précisé M. Banouh. Les travaux de réalisation d'un nouveau pôle universitaire d'une capacité d'accueil de 2.000 places pédagogiques, doté également d'une résidence universitaire de 1.000 lits, d'une bibliothèque centrale et d'un rectorat seront lancés prochainement pour renforcer les structures du secteur de l'enseignement supérieur à Ghardaia, afin d'améliorer les conditions pédagogiques, a souligné le DEP. Inaugurée durant l'année universitaire 2004/2005, l'Université de Ghardaia accuse actuellement un déficit en structures ne permettant pas de répondre aux besoins pédagogiques et d'hébergement croissants des étudiants dont le nombre est passé de près de 200 étudiants en 2004 à près de 15.000

actuellement, a-t-il ajouté. Pour répondre aux besoins pressants en matière de places pédagogiques, les pouvoirs publics ont lancé en 2011 un projet de réalisation d'un pôle universitaire de 6.000 places pédagogiques et d'une résidence de 2.000 lits, ainsi qu'un restaurant central universitaire de 800 couverts. Ce projet a pris du retard en raison notamment de problèmes de manque d'entreprises de réalisation et de main d'œuvre spécialisée, poussant les services de la direction des équipements publics à répartir ce projet entre plusieurs petites entreprises locales privées. Quatre mille places pédagogiques sur les 6.000 places programmées, une cité universitaire de 1.000 lits ont été déjà réceptionnés, alors

que 2.000 places pédagogiques et une autre cité universitaire ainsi que des logements pour les professeurs seront lancés prochainement, a assuré Banouh. L'université de Ghardaia a accueilli, en tant qu'annexe de l'université d'Alger en 2004/2005, ses premiers étudiants, avant de devenir un centre universitaire en 2005/2006. Son ouverture a permis l'allègement de la pression sur les différentes universités du pays et a permis aux nombreux étudiants de la région de Ghardaia, en particulier les filles, de poursuivre leur cursus universitaire. Elevé au rang d'université en 2012, cet établissement de l'enseignement supérieur a donné lieu depuis sa création à la promotion de plus de 10.000 diplômés.

Brèves

ADRAR

Lancement prochain de l'aménagement de 70 km de routes urbaines

Des opérations d'aménagement de routes urbaines, sur un linéaire total de 70 km, devront être lancées prochainement dans la commune du chef-lieu de wilaya d'Adrar, a-t-on appris des responsables de cette collectivité. Ces opérations ont été scindées en lots confiés à huit (8) entreprises de réalisation, et devront démarrer une fois finalisées 35 opérations de réhabilitations engagées sur les divers réseaux (eau potable, assainissement, gaz, télécommunications), a-t-on expliqué. Toutes les procédures administratives liées à ces opérations ont été achevées vis-à-vis des bureaux d'études et entreprises réalisatrices, pour leur permettre de lancer les travaux. Ces projets viennent en réponse aux doléances des citoyens qui se sont longtemps plaints de l'état détérioré du réseau des routes urbaines, elles même tributaires de la réhabilitation des réseaux divers avant de procéder à leur revêtement.

FORMATION PROFESSIONNELLE À TIZI-OUZOU

Adoption d'une nouvelle carte pédagogique

Une nouvelle carte pédagogique adaptée au marché de l'emploi local est mise en œuvre au niveau de l'enseignement et de la formation professionnelle à Tizi-Ouzou, a-t-on appris vendredi du responsable local de ce secteur, Rachid Louhi. La mise en œuvre de cette carte qui tient compte, également, des spécificités de chaque localité, entamée en 2018 et adoptée par la commission de partenariat de la wilaya en juillet dernier, est intervenue après le recensement des besoins en formation exprimés par les différents secteurs socioéconomiques. Elle se traduira, a déclaré M. Louhi, par "l'ouverture de nouvelles spécialités à travers différents établissements de formation en relation avec branches professionnelles prioritaires selon la demande exprimée". Par ordre de priorité, il citera, le secteur de l'agriculture avec ses différentes branches, la pêche et la ressource halieutique, l'industrie avec ses différentes filières, le renforcement des formations en bâtiment et travaux publics et l'économie du savoir. A cet effet, a-t-il dit, "plusieurs conventions ont été signées avec différentes directions pour la mise à disposition du secteur de la formation professionnelle de personnels afin d'assurer les formations là où il y a un besoin". Autre nouveauté du secteur de la formation professionnelle pour cette rentrée, a indiqué le même responsable, l'ouverture d'une maison d'accompagnement et d'insertion des jeunes diplômés en collaboration avec les dispositifs d'aide à l'emploi (ANSEJ, ANGEM, CNAC, ANEM). Domiciliée au niveau du CFPA Kerrad Rachid du chef-lieu de wilaya, elle se chargera de "l'élaboration de fiches numériques devant faciliter l'insertion des diplômés à la recherche d'un emploi" a-t-il précisé. A cet effet, a-t-il soutenu "un ambitieux programme d'action a été élaboré en concertation avec les acteurs impliqués dans la problématique de l'emploi devant permettre à la commission de wilaya de se prononcer sur les opportunités d'insertion et la nature des spécialités à dispenser". Cette année, le secteur de la formation professionnelle au niveau de la wilaya offre un total de 11 444 places pédagogiques tous modes et dispositifs de formation confondus, dont 3 655 en formation résidentielle, 4 080 en formation par apprentissage et 3 709 en formation qualifiante.

MILA

700 millions de dinars pour la réhabilitation du réseau routier

La direction des travaux publics de Mila a bénéficié d'une enveloppe financière de l'ordre de 700 millions de dinars pour la réhabilitation et la maintenance du réseau routier notamment les chemins de wilaya (CW) et les chemins communaux (CC), a-t-on appris mercredi, de responsable du service d'exploitation et d'entretien des routes au sein de cette direction, Mohamed Essegghir Bougrira. Cette enveloppe financière mobilisée, au titre de l'année en cours va permettre d'entreprendre les travaux de maintenance de 272 km de chemins de wilaya et de chemins

communaux à travers la wilaya, a déclaré ce responsable. Il a ajouté que sur ce montant global, 400 millions de dinars sont consacrés aux travaux de maintenance de 9 tronçons de chemins communaux répartis sur 9 localités sur une distance totale de 32Km. Le budget restant étant destiné à la réfection de 40 km de chemins de wilaya, divisés en 5 tronçons. Selon M. Bougrira, la direction des travaux publics a, à ce titre, donné la priorité aux tronçons les plus endommagés dans la wilaya de Mila, et ce dans l'objectif de faciliter la circulation routière et le déplacement des

citoyens. Ces projets qui sont au nombre de 14 portent réfection du bitume, l'entretien des ouvrages d'art et du bas-côté des routes, a-t-il détaillé. Le responsable du service d'exploitation et d'entretien des routes a par ailleurs révélé que les travaux débuteront durant le mois d'octobre, "dès le parachèvement des procédures administratives relatives à pareils projets". Il est à noter que la wilaya de Mila dispose de 360 km de routes nationales (RN), de 275 km de chemins de wilaya et 2095 km de chemins communaux en plus d'un tronçon de plus de 50 km de l'autoroute Est/ouest.



CYCLISME

Nouveau titre mondial pour la Néerlandaise van der Breggen



La Néerlandaise Anna van der Breggen a remporté la course féminine des Championnats du monde de cyclisme, hier, sur le circuit italien d'Imola, deux jours après avoir décroché le titre du contre-la-montre. La championne olympique en titre a attaqué

à 40 kilomètres de l'arrivée et gagné avec près d'une minute et demie d'avance sur sa compatriote Annemiek van Vleuten et l'Italienne Elisa Longo Borghini, au terme des 143 kilomètres. La Néerlandaise, qui est âgée de 30 ans, est la première à réaliser ce doublé la même

année depuis la Française Jeannie Longo en 1995. Elle a donné son quatrième titre en quatre ans aux Pays-Bas, la nation-phare du cyclisme féminin. A titre personnel, van der Breggen a enlevé l'épreuve pour la deuxième fois. Elle s'était imposée à Innsbruck, en Autriche, en 2018.

Brèves

NOËL LE GRAËT
(PRÉSIDENT FFF)

"Un rêve pour moi d'aller jouer en Algérie"

Le président de la Fédération française de football (FFF) Noël Le Graët, a exprimé de nouveau son désir d'organiser un match amical face à l'équipe nationale en Algérie, tout en se montrant pessimiste quant à la concrétisation du projet sous sa mandature. "C'est un rêve pour moi d'aller jouer en Algérie. Je ne sais pas si sur la durée de mon mandat j'aurais le temps. Mais c'est une proposition que j'ai faite à plusieurs reprises aux dirigeants algériens (Fédération, ndr)", a-t-il indiqué dans un entretien accordé au micro d'Europe 1. Les présidents des deux fédérations devaient se rencontrer à la fin de janvier dernier à Alger, pour aborder le sujet relatif à l'organisation d'un match amical entre la sélection algérienne et son homologue française, mais la réunion n'a pu avoir lieu. "Ca fait huit ans que je suis à la Fédération, j'ai toujours souhaité aller à Alger. On n'a jamais réussi à trouver un accord. Le président de la Fédération algérienne le souhaitait", a ajouté le patron de la FFF. Pour rappel, le président de la fédération algérienne (FAF) Kheireddine Zetchi avait rencontré son homologue français, en octobre 2019 à Paris, en marge du match amical disputé par l'équipe nationale face à Colombie au stade Pierre-Mauroy à Lille (3-0). Les deux parties cherchent à organiser un match amical en Algérie, 19 ans après un premier rendez-vous disputé le 6 octobre 2001 au stade de France (défaite 4-1). Le match avait été interrompu à la 76e minute suite à un envahissement de la pelouse.

R.S.

CHAMPIONNAT SAOUDIEN

L'Algérien El-Ogbi rejoint Al-Khaleej

Le milieu offensif algérien Hicham Ogbi (31 ans), s'est engagé avec Al-Khaleej (Div.2 saoudienne de football), en provenance de l'autre formation saoudienne Al-Jabalain, rapportent vendredi les médias locaux, sans dévoiler la durée du contrat. L'ancien joueur du MC Oran (2015-2016) a été présenté jeudi à la presse, peu après sa signature, et va entamer les entraînements avec ses nouveaux coéquipiers dans les prochains jours. Lors de la saison 2019-2020, Al-Khaleej a terminé à la 15e place, sur 20 clubs, avec 44 points, à cinq longueurs du premier reléguable. El-Ogbi connaît désormais son troisième club depuis son arrivée en Arabie Saoudite en 2018 après Damac FC et Al-Jabalain. Formé à l'USM El-Harrach, El-Ogbi avait entamé sa carrière professionnelle en 2008 avant de rejoindre le NA Hussein-Dey en 2010. Il avait évolué, entre autres, à l'ES Sétif pendant deux saisons (2012-2014) avec laquelle il remporta le championnat d'Algérie en 2013. Sa première expérience à l'étranger était sous le maillot du club marocain du MC Oujda lors de la saison 2016-2017.

R.S.

LIGA ESPAGNOLE

Suarez signe pour deux saisons à l'Atlético Madrid

L'attaquant international uruguayen Suarez Suarez, libéré par le FC Barcelone, a officialisé vendredi son engagement avec l'Atlético Madrid pour deux saisons, a annoncé le club pensionnaire de la Liga espagnole de football dans un communiqué.



L'Uruguayen devient un nouveau joueur +roji-blanco+, a annoncé ce vendredi l'Atlético, qui a officialisé le transfert du joueur en provenance du FC Barcelone dans la nuit de mercredi à jeudi dans l'attente de la visite médicale. "L'attaquant uruguayen a passé ce vendredi à la première heure sa visite médicale à la clinique de l'Université de Navarre et a en-

suite signé son nouveau contrat au Wanda Metropolitano, qui le lie à notre entité pour les deux prochaines saisons", a précisé le club madrilène dans son communiqué.

La formation dirigée par l'Argentin Diego Simeone a dû déboursé 6 millions d'euros en éléments variables pour recruter Suarez.

"Avec l'arrivée de Luis Suarez,

l'Atlético Madrid récupère un grand buteur avec une grande expérience de l'Europe, qui s'est toujours illustré par son engagement sur le terrain et qui est considéré comme l'un des meilleurs au monde à son poste", ajouté l'Atlético.

Diego Simeone, confiné à cause d'un test positif au coronavirus (Covid-19), n'a pas pu souhaiter la bienvenue en personne à

l'Uruguayen, qui devrait s'entraîner vendredi après-midi avec ses nouveaux coéquipiers, d'après le club. Suarez (33 ans) pourrait signer ses débuts dimanche (15h00 algériennes) pour l'entrée en lice de l'Atlético en Liga contre le leader surprise Grenade au Wanda Metropolitano, dans le cadre de la troisième journée du championnat.

R.S.

PREMIER LEAGUE ANGLAISE (3E JOURNÉE)

Manchester City décimé face à Leicester dimanche

Manchester City accueillera Leicester City aujourd'hui (16h30, algériennes) amoindri par l'absence de plusieurs joueurs cadres, poussant l'entraîneur espagnol Pep Guardiola à faire appel aux jeunes joueurs, à l'occasion de la 3e journée de la Premier league anglaise de football. "Actuellement, nous n'avons que 13 joueurs disponibles en équipe première. Nous avons besoin des joueurs formés au club et pas uniquement lors des entraînements, ils peu-

vent être retenus pour les matches", a-t-il déclaré après la victoire de son équipe ravivée jeudi soir en Coupe de la Ligue face à Bournemouth (2-1).

Plusieurs cadres de l'effectif manquent à l'appel, parmi lesquels Sergio Agüero, Bernardo Silva, Joao Cancelo et Aleksandr Zinchenko, tous écartés sur blessure.

Le milieu de terrain allemand İlkay Gundogan, testé positif au coronavirus (Covid-19), est lui aussi indisponible tout comme l'international fran-

çais Aymeric Laporte, encore en phase de préparation après avoir contracté le Covid-19 au début du mois.

Le vice-champion d'Angleterre a bien entamé la nouvelle saison, en allant s'imposer lundi dernier en déplacement face à Wolverhampton (3-1), match au cours duquel l'ailier international algérien des "Cityzens" est resté sur le banc des remplaçants. Man City compte un match en moins à disputer à domicile face à Aston Villa.

R.S.

CYCLISME/ MONDIAUX 2020

L'italien Ganna vainqueur du contre-la-montre

L'italien Filippo Ganna est devenu champion du monde de contre-la-montre, vendredi, à Imola (Italie), devant le Belge Wout van Aert, deuxième à 26 secondes, et le Suisse Stefan Küng, troisième à 29 secondes. Le Britannique Geraint Thomas, vainqueur du Tour de France 2018, s'est classé 4e devant l'Australien Rohan Dennis, tenant du titre. Ganna (24 ans), a bouclé le parcours de 31,7 kilomètres à près de 53 km/h de moyenne. Champion du monde de la poursuite, il a donné son premier titre à l'Italie dans cette épreuve, inscrite au programme des Mondiaux depuis 1994. Jeudi, la Néerlandaise Anna van der Breggen a remporté le chrono féminin. Samedi, la championne du monde 2018 et récente lauréate du Tour d'Italie apparaît comme une favorite au maillot arc-en-ciel. Le titre sera décerné après 143 kilomètres, soit cinq tours du circuit local. Dimanche, la course masculine sera longue de 258,2 kilomètres (9 tours) et riche près de 5.000 mètres de dénivelé positif.

R.S.

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE

Le Bayern Munich établit un nouveau record européen

Le Bayern Munich, vainqueur jeudi en Supercoupe d'Europe contre Séville (2-1, après prolongations), a remporté sa 23e victoire consécutive toutes compétitions confondues, nouveau record absolu pour un club d'un grand championnat européen.

"Aucun club des cinq grands championnats européens n'a ja-

mais réussi une telle série", note vendredi le site du club bavarois, qui a tout gagné depuis le 16 février et son succès (4-1) à Cologne en Bundesliga.

Des statisticiens du football ont confirmé ce record, qui appartenait jusque-là au Real Madrid de Carlo Ancelotti, avec 22 victoires d'affilée entre septembre et décembre 2014.

Cette série du Bayern est d'autant plus impressionnante qu'elle inclut une fin de saison avec plusieurs matches décisifs, la finale de coupe d'Allemagne, la phase finale de Ligue des champions, et la Supercoupe d'Europe notamment.

Parmi les équipes battues figurent entre autres le Paris SG, le FC Barcelone, Chelsea et le Bo-

rusia Dortmund. Les deux prochains rendez-vous du Bayern sont prévus dimanche à Hoffenheim en Bundesliga et mercredi à Dortmund pour la Supercoupe d'Allemagne. Le Bayern est par ailleurs invaincu depuis le 7 décembre 2019 (défaite 2-1 à Monchengladbach).

R.S.

FOOT/ AMICAL

Algérie - Nigeria le 9 octobre en Autriche

L'équipe algérienne de football affrontera son homologue du Nigeria, le vendredi 9 octobre au stade Jacques Lemans Arena à Sankt Veit an der Glan en Autriche (20h30), a annoncé vendredi soir la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.



Les deux sélections vont ainsi se retrouver 15 mois après leur opposition remportée par les "Verts" (2-1), lors de la demi-finale de la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte. En attendant la confirmation officielle de la seconde sortie des Verts qui ne saurait tarder, ces derniers affronteront le Nigeria le vendredi 9 octobre 2020 (20h30). Ce sont les deux fédérations, algérienne et nigérienne, qui ont souhaité programmer cette ren-

contre en prévision des préparatifs des deux nations pour les prochaines échéances", précise l'instance fédérale dans un communiqué. Les joueurs du sélectionneur national, Djamel Belmadi, qui insistait pour affronter deux gros calibres, devront jouer leur second test amical probablement face au Cameroun, le 12 ou 13 octobre aux Pays-Bas. Inactive depuis novembre 2019 en raison du Covid-19, l'équipe nationale reprendra du service en novembre prochain

avec au menu la double confrontation face au Zimbabwe, le 12 novembre à domicile et le 17 en déplacement, comptant pour les 3e et 4e journées des qualifications de la CAN-2021, reportée à 2022. Dans sa quête de défense du titre continental, l'Algérie a bien entamé la campagne qualificative de la CAN-2021 en alignant deux victoires de rang : à Blida face à la Zambie (5-0) et à Gaborone devant le Botswana (1-0).

R.S

LIGUE 1 - MC ORAN

L'effectif de l'exercice 2020-2021 quasiment arrêté

Le MC Oran est déjà fixé ou presque sur son effectif appelé à défendre les couleurs du club, lors de la saison 2020-2021 de la Ligue 1 professionnelle de football, en comptant 27 joueurs, un nombre équivalent aux licences accordées par la Ligue de football professionnel (LFP). Arrivé en août dernier à la tête du club phare de la capitale de l'Ouest, Tayeb Mehiaoui, qui a déjà occupé le même poste lors de l'exercice 2010-2011, s'est montré très actif sur le marché des transferts, en engageant pas moins de 12 joueurs, tout en prolongeant le bail de plusieurs de ses cadres. Cela lui a permis d'arrêter précocement son effectif, bien que la période des transferts court encore jusqu'au 27 oc-

tobre prochain. Outre tout ce remodelage qu'a subi l'effectif des "Hamraoua", le club a fait appel à l'entraîneur français, Bernard Casoni, qui se trouve actuellement en isolement sanitaire à Alger, avant de rejoindre Oran dimanche prochain, afin d'entamer les préparatifs de l'intersaison en prévision du nouvel exercice. La dernière recrue du MCO n'est autre qu'Abdelkrim Benrabah, un attaquant formé dans le club avant qu'il aille monnayer son talent du côté de l'IRB Sougueur. Outre Benrabah, le MCO a fait venir, Belkaroui (ex-USM Alger), Nekkache, Derrardja, Draïou et le gardien Melouah (ex-MC Alger), Khettab (WA Boufarik), Siam (AS Aïn M'lila), Limane (CS Constantine), Be-

nali (Olympique Médéa), Naamani (Al Fath/Arabie Saoudite), et Berrezoug (US Biskra). En revanche, l'équipe s'est séparée des services de Chouiter, Sebbah, Nadji (NA Hussein-Dey), Heriat (US Biskra) et Abdelhafid (MC Alger), Mazouzi, Bendjelloul, Litim et Guetari. Reste néanmoins le cas du milieu offensif de Zakaria Mansouri, dont l'avenir au club est entouré d'ambiguïté, au moment où le nouveau coach a proposé d'engager un autre joueur, en l'occurrence, le milieu de terrain ivoirien Landry Houssou. Un éventuel engagement de ces deux éléments exigerait au président Mahiaoui à libérer deux joueurs de l'effectif en place.

R.S

FOOT/ ALGÉRIE (COUPE DE LA CONFÉDÉRATION)

Le second représentant connu le 4 octobre

Le Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF), se réunira le dimanche 4 octobre prochain, pour désigner notamment le second représentant en Coupe de la Confédération (CAF), a appris l'APS vendredi auprès d'une source autorisée. Outre le troisième au classement final de la Ligue 1 professionnelle, la participation en Coupe de la Confédération revenait d'habitude au vainqueur de la Coupe

d'Algérie. Toutefois, l'épreuve populaire édition 2019-2020, a été définitivement suspendue au terme des quarts de finale (aller) disputés en mars dernier, en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19). Le BF devrait ainsi désigner la JS Kabylie en tant que second représentant algérien en Coupe de la CAF, en sa qualité de 4e au classement final du championnat de Ligue 1 2019-2020, définitivement suspendu en

raison de la pandémie de Covid-19. L'ES Sétif, grâce à la 3e décrochée au classement, prendra part également à la prochaine édition de la Coupe de la CAF, dont les 1/32es de finale sont prévus en décembre. En Ligue des champions d'Afrique, l'Algérie sera représentée par le CR Belouizdad (champion) et le MC Alger (vice-champion).

R.S

Brèves

FOOT/ LIGUE 1
(RECRUTEMENT)

Le WA Tlemcen passe à la vitesse supérieure

Le WA Tlemcen, nouveau promu en Ligue 1 professionnelle de football, est passé à la vitesse supérieure en matière de recrutement en engageant pas moins de six joueurs depuis mercredi passé, a-t-on appris de la direction de cette formation de l'Ouest du pays. Sentant le besoin de renforcer son effectif pour faire bonne figure dans le palier supérieur, le club des "Zianides" a lancé son opération de recrutement par l'arrivée de Belalam et Amiri, deux milieux de terrain qui évoluaient la saison passée à l'Olympique Médéa et au RC Arbaâ respectivement. Le club des "Zianides", qui retrouve l'élite après sept ans au purgatoire, a poursuivi dans sa lancée en faisant signer quatre autres joueurs. Il s'agit des deux latéraux gauches, Ibouzi-dien et Bencheikh (AS Aïn M'lila et ASM Oran), l'attaquant Belaribi (ASM Oran), et le milieu de terrain Zenasni (JSM Béjaïa). Le club, présidé par Nacereddine Souleyman, ne compte pas se contenter par ces joueurs, car il a également engagé des contacts avec d'autres éléments, à l'image de Kheiraoui (USM Alger), Sidhoum (NA Hussein Dey), Khiat (ES Sétif), et Aïchi (CS Constantine), souligne-t-on de même source. Dans le même registre, la direction du WAT a promu trois jeunes de la réserve en équipe première, et qui sont : le gardien de but Bendadou, et les deux joueurs de champ, Smahi et Benhmida. Faisant face à des problèmes financiers "énormes", la direction du WAT n'entend pas offrir des salaires dépassant les 800 000 DA à ses nouvelles recrues, avait prévenu, le président du club. Le WAT, qui a renouvelé sa confiance à l'entraîneur Aziz Abbès, a fixé au 1er octobre prochain l'entame de la préparation de la nouvelle saison, dont le coup d'envoi sera donné le 20 novembre, rappelle-t-on.

R.S

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE HANDBALL

Adoption à l'unanimité des bilans moral et financier

Les membres de l'assemblée générale de la Fédération algérienne de handball (FAHB), ont adopté vendredi à l'unanimité les bilans moral et financier de l'exercice 2019, lors de l'assemblée générale ordinaire (AGO), tenue au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA) à Alger. Avant le début des travaux de l'AGO, les présents ont observé une minute de silence en hommage aux victimes du coronavirus (Covid-19) et Lamine Cherifi, membre du Bureau fédéral et président de l'Olympique El-Oued, décédé le 24 juillet dernier. A l'instar de la FAHB, d'autres fédérations ont décidé d'organiser leurs assemblées générales ordinaires, qui devaient se dérouler entre février et avril derniers, avant d'être reportées en raison de la pandémie de Covid-19. Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a décidé récemment de lever l'interdiction de l'organisation des AGO des clubs, associations et fédérations nationales sportives.

R.S

Brèves

PRÉSIDENTIELLE
EN CÔTE D'IVOIRE

La cour de justice
africaine récuse
l'exclusion de
Laurent Gbagbo

La Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples a récuse vendredi dans un jugement l'exclusion de l'ex-président ivoirien Laurent Gbagbo de l'élection présidentielle ivoirienne du 31 octobre, ont rapporté des médias. La Cour ordonne à l'Etat ivoirien de "prendre toutes mesures nécessaires en vue de lever immédiatement tous les obstacles" empêchant M. Gbagbo de participer au scrutin. L'ex-chef d'Etat (2000-2010) ne figure pas sur les listes électorales révisées cette année, il ne peut donc ni voter, ni être candidat. Selon les autorités ivoiriennes, cette décision fait suite à la condamnation de M. Gbagbo par contumace en 2018 par la justice ivoirienne, à 20 ans de prison, liée aux événements de la crise post-électorale de 2010-2011. Le Conseil constitutionnel ivoirien a rejeté sa candidature à la présidentielle déposée par ses partisans, lui-même ne s'étant pas exprimé sur le sujet. La Cour africaine ordonne également à l'Etat ivoirien de "suspendre la mention de la condamnation pénale du casier judiciaire" de M. Gbagbo. Acquitté en première instance de crimes contre l'humanité par la Cour pénale internationale, M. Gbagbo, 75 ans, attend en Belgique un éventuel procès en appel. Il ne peut pas rentrer en Côte d'Ivoire, les autorités ivoiriennes refusant, selon ses avocats, cités par des médias, de lui délivrer un passeport.

UKRAINE

22 morts dans le
crash d'un avion
militaire

Au moins 22 personnes dont des étudiants d'une école militaire ont été tuées et deux autres "grièvement blessées" dans le crash d'un avion militaire près de Kharkiv, dans l'est de l'Ukraine vendredi soir, selon un nouveau bilan du ministère de l'Intérieur. "22 personnes sont mortes", a indiqué le vice-ministre de l'Intérieur Anton Guerachtchenko. "Les recherches pour deux autres personnes se poursuivent", a-t-il ajouté. Un total de 28 personnes se trouvaient à bord, dont sept membres d'équipage et 21 étudiants, selon le responsable. "C'est un choc. Pour l'instant il n'a pas été possible d'établir les causes" de ce drame, a-t-il dit. Un précédent bilan faisait état de 20 morts, deux blessés graves et deux disparus sur un total de 24 personnes à bord. Cet avion de transport Antonov-26 s'est écrasé à l'atterrissage, vers 20H50 locales (17H50 GMT) à deux kilomètres de l'aéroport militaire de Tchougouïv, selon le service d'Etat pour les situations d'urgence. L'avion s'est enflammé après le crash et l'incendie a pu être éteint une heure plus tard. La petite ville de Tchougouïv est située à une trentaine de kilomètres au sud-est de Kharkiv et à une centaine de kilomètres à l'ouest de la ligne de front qui sépare les territoires sous contrôle du gouvernement ukrainien de ceux sous le contrôle des séparatistes pro-russes.

NIGERIA

15 morts dans une embuscade
contre le convoi d'un gouverneur

Des terroristes liés au groupe Etat islamique dans le nord-est du Nigeria ont tué vendredi dans une embuscade 15 membres de l'escorte du gouverneur de l'Etat de Borno, qui est sain et sauf, ont indiqué des sources sécuritaires.



Selon ces sources, huit policiers, trois soldats et quatre membres d'une milice gouvernementale ont été tués dans l'attaque contre le convoi de véhicules du gouverneur de l'Etat de Borno, Babagana Umara Zulum, près de la ville de Baga sur la rive du lac Tchad. Les assaillants ont attaqué le convoi avec des armes automa-

tiques et des lance-grenades au moment où le convoi traversait un village proche de l'état-major de la Force conjointe internationale (MNJTF), formée par des troupes du Nigeria, du Niger, du Tchad et du Cameroun. "Le gouverneur est sain et sauf mais 15 membres de la sécurité ont été tués dans les combats avec les terroristes", a indiqué

une des sources. Le gouverneur effectuait un déplacement à Baga dans le cadre de la préparation du retour de milliers d'habitants chassés de la ville par les terroristes en 2014, selon cette source. Il a été évacué en hélicoptère vers la ville de garnison de Monguno, à 60 km de là, et a rejoint Baga dans un convoi sous haute

sécurité, a précisé une des sources. Les routes qui traversent l'état de Borno sont dangereuses en raison de la présence de terroristes de l'Etat Islamique en Afrique de l'Ouest (ISWAP) et de leurs rivaux de Boko Haram, qui dressent des barrages sur les routes, tuent ou enlèvent les voyageurs.

TOGO

Démission du Premier ministre
et du gouvernement

Le Premier ministre togolais Komi Selom Klassou et son gouvernement ont démissionné, a annoncé la présidence du Togo vendredi soir. Le président Faure Gnassingbé a accepté cette démission, indique le communiqué publié sur le site officiel de la présidence. "Le chef de l'Etat a félicité le Premier ministre et toute l'équipe gouvernementale pour les efforts engagés sur le plan économique, politique et social ainsi que les résultats encourageants obtenus malgré le contexte difficile marqué par la crise sanitaire que traverse actuellement le monde entier", déclare le communiqué. Un changement politique était attendu au

Togo depuis que Faure Gnassingbé a été réélu en février pour un quatrième mandat présidentiel, mais ce changement a été retardé par la pandémie de coronavirus. La victoire de Faure Gnassingbé à l'élection présidentielle a été acquise après un amendement de la Constitution qui lui a permis d'être de nouveau candidat. La famille Gnassingbé dirige depuis plus d'un demi-siècle ce pays d'Afrique occidentale. Le président Faure Gnassingbé "a remercié le chef du gouvernement pour son sens élevé du devoir et l'a chargé d'expédier les affaires courantes", indique le communiqué de la présidence.

LAC TCHAD

L'armée tue 20 éléments
de Boko Haram, et libère
12 otages

L'armée tchadienne a tué jeudi 20 éléments du groupe terroriste Boko Haram et libéré 12 otages civils, dont neuf enfants, près du lac Tchad où les terroristes multiplient les attaques meurtrières contre les habitants et les militaires, a affirmé vendredi le gouvernement. Le 17 septembre, des éléments de Boko Haram avaient attaqué un village et enlevé des civils, comme ils le font fréquemment, a expliqué le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, Chérif Mahamat Zene, cité par des médias. L'armée pistait les assaillants et, une semaine plus tard, jeudi, à Barkalim, près de la frontière nigérienne, les militaires ont tué dans une embuscade "15 terroristes" et "libéré 12 otages civils", neuf enfants et trois femmes, a précisé le ministre. Un soldat a été blessé dans ce premier assaut. Quelques instants plus tard, à Bilabrîm, un deuxième accrochage avec le groupe a fait cinq morts parmi les terroristes et deux blessés dans les rangs de l'armée.

AG DE L'ONU

Le Premier ministre pakistanais critique l'islamophobie

Le Premier ministre pakistanais, Imran Khan, a appelé vendredi devant l'Assemblée générale de l'ONU à lutter contre l'islamophobie, critiquant au passage l'hebdomadaire français Charlie Hebdo, dans un discours enregistré il y a plusieurs jours et sans lien apparent avec l'attaque commise à Paris vendredi. Des "tendances ont accentué l'isla-

mophobie" et "les musulmans continuent d'être ciblés en toute impunité dans de nombreux pays", a-t-il dénoncé. Des "incidents en Europe, y compris la nouvelle publication de croquis blasphématoires de Charlie Hebdo en sont des exemples récents", a ajouté Imran Khan, en estimant "que les provocations débridées et les incitations à la haine et à la violence doivent être uni-

versellement interdites". Cette assemblée devrait déclarer une journée internationale pour lutter contre l'islamophobie et construire une coalition pour lutter contre le fléau", a aussi dit le Premier ministre pakistanais. Vendredi, un homme a blessé vendredi au hachoir deux personnes en pleine rue à côté des anciens locaux de Charlie Hebdo à Paris, pendant le procès des

complices des auteurs du massacre, en janvier 2015, de la rédaction de cet hebdomadaire satirique qui critiquait l'islamisme. L'"auteur principal" de ces violences a été interpellé par la police, selon la justice. Selon une source proche du dossier, il s'agit d'un homme né au Pakistan, âgé de 18 ans, et qui avait déjà été arrêté en juin en possession d'une arme blanche.

LIBAN

Le Premier ministre renonce à former un gouvernement



Coup de tonnerre au Liban. Désigné Premier ministre il y a moins d'un mois, Moustapha Adib a renoncé hier à former un gouvernement de « mission » composé de ministres « indépendants », après avoir fait face à l'obstination de certains partis au pouvoir à préserver leurs acquis.

Ce diplomate peu connu – il était ambassadeur du Liban en Allemagne depuis 2013 – a été propulsé sur le devant de la scène lorsqu'il a été désigné le 31 août chef de gouvernement pour remplacer Hassan Diab, dont le cabinet avait démissionné après l'explosion meurtrière du 4 août au port de Beyrouth. Sa nomination avait été parrainée par un groupe d'anciens Premiers ministres et était intervenue à quelques heures de la deuxième visite du président français, Emmanuel Macron au Liban, au cours de laquelle il a pressé les principaux responsables politiques à former un gouvernement de « mission » au plus vite ».

IMPOSSIBILITÉ DE CONSTITUER UNE ÉQUIPE CONSENSUELLE

Moustapha Adib s'était engagé à constituer une équipe ministérielle « d'experts » et de personnes « compétentes » capable d'enclencher des réformes longtemps attendues. Il avait alors évoqué la « nécessité de former un gouvernement en un temps record et de commencer à mettre en œuvre des réformes, avec comme point de départ un accord avec le Fonds monétaire international (FMI) », dans un pays en plein naufrage économique et dont les négociations, il y a quelques mois avec l'institution internationale, avaient tourné court. Mais sa tâche s'est avérée ardue, malgré

la pression française, face aux engrenages politiques et confessionnels multiples du système libanais mais aussi face au défi titanesque d'incarner le changement alors qu'il a été choisi par une classe dirigeante conspuée depuis des mois par la rue. Moustapha Adib a fini par jeter l'éponge sur fond de divergences concernant l'attribution de portefeuilles ministériels entre formations confessionnelles. Le principal obstacle venait du mouvement chiite armé pro-iranien Hezbollah, poids lourd de la politique libanaise, et de son allié Amal, dirigé par le chef du Parlement Nabih Berri, qui réclame le portefeuille clé des Finances.

« CALME, POLI ET DIPLOMATE »

Marié à une Française et père de cinq enfants, cet homme de 48 ans est né à Tripoli, dans le nord du Liban. Il est musulman sunnite, dans un pays où le pouvoir est partagé entre les communautés religieuses. Selon la Constitution, le poste de chef de gouvernement est dévolu à la communauté sunnite. Titulaire d'un doctorat en sciences politiques, Moustapha Adib a mené « des recherches dans les domaines de la sécurité (...), de la décentralisation et de la démocratie locale, ainsi que des lois électorales », selon le site de l'ambassade du Liban à Berlin. « Dans son parcours professionnel et personnel, il a toujours été un universitaire appliqué, un homme au

tempérament calme, poli et diplomate », affirme un proche, sous le couvert de l'anonymat. De 2000 à 2004, il a été conseiller de Najib Mikati, un milliardaire et ancien Premier ministre originaire comme lui de Tripoli.

REJETÉ PAR LA RUE

Dans un geste qu'il avait voulu symboliquement fort, le nouveau Premier ministre s'était rendu le jour de sa désignation dans un quartier dévasté par l'explosion au port de Beyrouth, qui a tué plus de 190 personnes et anéanti des quartiers entiers de la capitale. Ni le président Michel Aoun, ni l'ex-Premier ministre n'avaient visité ces quartiers. En chemise et pantalon, l'air décontracté, Moustapha Adib avait été à la rencontre de plusieurs habitants, leur demandant de lui faire « confiance » et de travailler « main dans la main ». Alors que certains habitants ont salué cette démarche, d'autres l'ont hué, scandant des slogans phares de la contestation déclenchée en octobre dernier pour exiger le départ de l'ensemble d'une classe dirigeante jugée corrompue et incompétente. Sur les réseaux sociaux, des militants avaient rapidement comparé Moustapha Adib à son prédécesseur Hassan Diab, qui avait promis en vain en janvier de diriger un premier gouvernement de technocrates indépendants des partis traditionnels au pouvoir.

AFP

PALESTINE

Abbas veut une conférence internationale à l'ONU

Le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, a réclamé vendredi à l'ONU une conférence internationale sur le conflit israélo-palestinien début 2021, dans l'espoir d'un nouveau départ après l'élection présidentielle aux Etats-Unis dont il a dénoncé l'unilatéralisme. "J'appelle le secrétaire général des Nations unies à commencer les préparatifs" pour "une conférence internationale en début d'année prochaine", a déclaré Mahmoud Abbas lors de son intervention par vidéo à l'Assemblée générale annuelle de l'organisation mondiale. "Cette conférence doit avoir toute l'autorité nécessaire pour lancer un processus de paix sincère sur la base du droit international", en vue de "mettre fin à l'occupation" israélienne, a-t-il plaidé. Assis à son bureau, derrière une plaque estampillée "Etat de Palestine", le dirigeant, qui n'a qu'un statut d'observateur à l'ONU, n'a pas caché que sa demande était une réponse au plan de paix du président américain Donald Trump et à ses décisions unilatérales favorables à l'Etat hébreu.

"Le monde entier a rejeté ce plan présenté en début d'année, qui va à l'encontre de toutes les résolutions internationales" et ne prévoit qu'un Etat palestinien réduit à sa part congrue, a-t-il martelé.

"Par son agression, Israël a renié tous les accords qu'il a signés et a sapé la solution à deux Etats", a jugé Mahmoud Abbas. "Par ses actes unilatéraux et irresponsables, il est en train de détruire les dernières chances de paix", a-t-il ajouté. Il a aussi vivement critiqué les accords historiques conclus ces dernières semaines par Israël avec les Emirats arabes unis et Bahreïn, sous l'égide du président des Etats-Unis. Les Palestiniens se sont entendus pour organiser d'ici six mois leurs premières élections en 15 ans, dans un climat d'union contre ces accords qui brisent le consensus arabe interdisant en principe de reconnaître Israël tant qu'un Etat palestinien n'aura pas vu le jour.

Aux Etats-Unis, tout en soutenant Israël, le candidat démocrate à la présidentielle du 3 novembre, Joe Biden, a lui promis de promouvoir une solution à deux Etats. Mahmoud Abbas "a compris que les accords de paix, que nous avons signés, brisent le veto palestinien contre tout accord de paix avec le monde arabe", a réagi l'ambassadeur israélien à l'ONU Gilad Erdan après le discours du dirigeant de 84 ans. "Il a fait son temps", a-t-il raillé.

R.I

SÉCURITÉ DANS LA RÉGION DU SAHEL

Le président du Niger plaide pour "une action internationale"

Le président du Niger, Mahamadou Issoufou, a rappelé jeudi devant l'Assemblée générale des Nations unies, que "seule une action internationale pourra rétablir la sécurité dans les régions africaines du Sahel et du bassin du lac Tchad". "Le Niger est convaincu que les nombreuses menaces, qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales, ne peuvent pas être résolues par les Etats pris individuellement, mais par une action collective de la communauté internationale", a déclaré M. Issoufou qui s'exprimait pour la dernière fois devant l'Assemblée générale en sa qualité de chef d'Etat, la constitution nigé-

rienne limitant à deux le nombre de mandats à la présidence du pays. M. Issoufou s'est félicité du renforcement des capacités opérationnelles et de renseignement des forces de défense et de sécurité au niveau national, de l'opérationnalisation de la Force mixte multinationale (Bénin, Cameroun, Niger, Nigéria et Tchad) dans le bassin du lac Tchad et de la Force conjointe du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad). "Pour un financement pérenne de celle-ci, je salue la proposition du Secrétaire général (de l'ONU) Antonio Guterres, qui préconise de s'inspirer du modèle de la mission de

l'Union africaine (UA) en Somalie (AMISOM)", a-t-il dit. Pour le président du Niger, la création de la coalition de lutte contre le terrorisme au Sahel, la mise en place d'un commandement conjoint pour toutes les forces militaires participantes dont celles françaises (Barkhane) et européennes (Takuba), le déploiement prochain par l'UA d'un contingent de 3 000 hommes, les initiatives de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao), "sont autant d'éléments qui suscitent l'espoir d'une victoire sur notre ennemi commun : le terrorisme et le crime organisé". S'agissant du Mali, Niamey, qui

préside le Conseil de sécurité des Nations unies en ce mois de septembre, a fait part de sa préoccupation concernant l'évolution de la situation dans ce pays, qui a connu des troubles le 18 août dernier ayant poussé le président Ibrahim Boubacar Keita à la démission. "Le Niger et les autres pays de la Cédéao sont pleinement engagés dans la recherche de solutions pour une sortie de crise au Mali", a affirmé M. Issoufou. Pour le chef d'Etat nigérien, une telle sortie de crise "nécessite le retour des militaires dans leurs casernes et une transition dirigée par des autorités civiles".

R.I

Israël et les Émirats signent les « Accords d'Abraham »

Le traité israélo-émirati bouleverse la rhétorique à propos du Moyen-Orient et rend possible une paix israélo-arabe.

Elle interromp l'inexorable grignotage des territoires arabes par Israël et établit des relations diplomatiques entre Israël et le leader du monde arabe. Si l'on veut bien examiner sans préjugés une situation où la peur, la violence et la haine provoquent des injustices manifestes, force est de constater que l'initiative du président Trump débouche un conflit crispé depuis vingt-sept ans. La candidature de celui-ci a immédiatement été présentée au prix Nobel de la Paix.

La situation au Moyen-Orient est bloquée depuis les Accords d'Oslo signés par Yitzhak Rabin et Yasser Arafat, en 1993. Ils ont été complétés par l'Accord de Jéricho-Gaza qui reconnaît certaines prérogatives à l'Autorité palestinienne et les accords de Wadi Araba qui concluent la paix entre Israël et la Jordanie.

À l'époque le gouvernement israélien entendait se séparer définitivement des Palestiniens. Il était prêt pour cela à créer un pseudo-État palestinien, dénué de plusieurs attributs de souveraineté, notamment une armée et des finances indépendantes. Le travailleur Yitzhak Rabin avait expérimenté préalablement des bastions en Afrique du Sud où Israël conseillait le régime d'apartheid. Une autre expérimentation avait eu lieu au Guatemala avec une tribu maya, sous les ordres du général Efraïn Ríos Montt. Yasser Arafat accepta les accords d'Oslo pour faire capoter le processus de la Conférence de Madrid (1991). Les présidents George W. Bush et Mikhaïl Gorbatchev avaient tenté d'imposer la paix à Israël en évacuant Arafat de la scène internationale avec le soutien des dirigeants arabes. Malgré tout cela, de nombreux commentateurs croient pouvoir affirmer que les accords d'Oslo pouvaient apporter la paix.

Quoi qu'il en soit, 27 ans plus tard, rien de positif n'a limité les souffrances du Peuple palestinien, mais

l'État d'Israël s'est progressivement transformé de l'intérieur. Aujourd'hui ce pays est divisé en deux camps antagonistes ainsi que l'atteste son gouvernement, le seul au monde à avoir deux Premiers ministres en même temps. D'un côté les partisans du colonialisme britannique derrière le premier Premier ministre, Benjamin Netanyahu, de l'autre les partisans d'une normalisation du pays et de ses relations avec ses voisins, derrière le second Premier ministre, Benny Gantz. Ce système bicéphale reflète l'incompatibilité de ces deux projets. Chaque camp paralyse son rival. Seul le temps viendra à bout du projet colonial de conquête du Grand Israël des rives du Nil à celles de l'Euphrate, queue de comète d'une époque surannée.

Depuis les attentats du 11 septembre 2001, les États-Unis ont mis en œuvre la stratégie Rumsfeld/Cebrowski visant à adapter l'armée US aux besoins d'une nouvelle forme de capitalisme fondée non plus sur la production de biens et de services, mais sur l'ingénierie financière. Pour cela, ils ont commencé une « guerre sans fin » de destruction des structures étatiques de tout le « Moyen-Orient élargi » sans plus tenir compte de leurs amis et de leurs ennemis. En deux décennies, la région est devenue maudite pour ses habitants. L'Afghanistan, puis l'Irak, la Libye, la Syrie, le Yémen sont le théâtre de guerres présentées comme devant durer quelques semaines, mais qui durent indéfiniment, sans perspective.

En se faisant élire président, Donald Trump avait promis d'en finir avec les « guerres sans fin » et de faire revenir les soldats US à la maison. Dans cet état d'esprit, il a donné carte blanche à son conseiller spécial et néanmoins gendre, Jared Kushner. Le fait que le président Trump soit soutenu dans son pays par des chrétiens sionistes et que Jared Kushner soit juif orthodoxe a conduit

de nombreux commentateurs à les présenter comme des amis d'Israël. S'ils ont effectivement un intérêt électoral à le laisser croire, ce n'est pas du tout leur mode d'approche du Moyen-Orient. Ils entendent défendre les intérêts du peuple États-Unien, et pas ceux des Israéliens, en substituant à la guerre des relations commerciales sur le modèle du président Andrew Jackson (1829-37). Celui-ci parvint à empêcher la disparition des indiens qu'il avait combattus en tant que général, bien que seuls les Cherokees aient signé l'accord qu'il proposait. Aujourd'hui ils sont devenus la plus importante tribu amérindienne, malgré le tristement célèbre épisode de la « Piste des larmes ».

Durant trois ans, Jared Kushner a sillonné la région. Il a pu constater par lui-même combien la peur et la haine s'y étaient développées. Israël persiste depuis 75 ans à violer toutes les résolutions des Nations-Unies qui le concernent et poursuit son lent et inexorable grignotage du territoire arabe. Le négociateur est parvenu à une seule conclusion : le Droit international est impuissant car presque personne — à l'exception notable de Bush père et de Gorbatchev — n'a voulu l'appliquer réellement depuis le plan de partage de la Palestine, en 1947. Du fait de l'inaction de la communauté internationale, son application s'élargit à l'injustice à l'injustice.

Kushner a travaillé sur de nombreuses hypothèses, dont celle de l'unification du peuple palestinien autour de la Jordanie ou celle du rattachement de Gaza à l'Égypte. En juin 2019, il présenta des propositions de développement économique des territoires palestiniens lors d'une conférence au Bahreïn (le « deal du siècle »). Plutôt que de négocier quoi que ce soit, il s'agissait de quantifier ce que chacun aurait à gagner à la paix. En définitive, il est parvenu, le 13 septembre 2020, à faire signer à Washington un accord secret

entre les Émirats arabes unis et Israël. Ceux-ci ont été officialisés deux jours plus tard, le 15 septembre, dans une version édulcorée. Comme toujours, le plus important est la partie secrète : Israël a été contraint de renoncer par écrit à ses projets d'annexion (y compris les territoires prétendus « offerts » par Donald Trump dans le projet de « deal du siècle ») et de laisser Dubai Ports World (dit « DP World ») reprendre le port d'Haïfa dont les Chinois viennent d'être éjectés.

Cet accord va dans le sens des idées du second Premier ministre israélien Benny Gantz, mais représente un désastre pour le camp du premier Premier ministre, Benjamin Netanyahu. N'ayant pas lu moi-même la partie secrète des accords, je ne sais pas si elle indique clairement le renoncement à annexer le plateau syrien du Golan, occupé depuis 1967, et celui des Fermes de Chebaa libanaises, occupées depuis 1982. De même j'ignore si une compensation est prévue pour le port de Beyrouth dans la mesure où il est clair que sa reconstruction éventuelle porterait préjudice à la fois à Israël et aux investissements des Émirats à Haïfa. Cependant, le président libanais, Michel Aoun, a déjà publiquement évoqué un projet de construction immobilière en lieu et place du port de Beyrouth. Pour rendre ce traité acceptable par toutes les parties, il a été dénommé « Accords d'Abraham », du nom du père commun du judaïsme et de l'islam. La paternité en a été attribuée, pour la plus grande joie de Benny Gantz, à la « main tendue » (sic) de Benjamin Netanyahu, pourtant son plus dur adversaire. Enfin, le Bahreïn y a été associé.

Ce dernier point vise à montrer le nouveau rôle régional que Washington a accordé aux Émirats en remplacement de l'Arabie saoudite. Comme nous l'avons annoncé, c'est désormais Abu Dhabi et non plus Riyad qui représente les intérêts US

dans le monde arabe. Les autres États arabes sont invités à suivre l'exemple du Bahreïn.

Le président palestinien, Mahmoud Abbas, n'a pas eu de mots assez durs contre la « trahison » émiratite. Il a été repris à la fois par ceux qui restent hostiles à la paix (les ayatollahs iraniens) et par ceux qui restent attachés aux Accords d'Oslo et à la solution à deux États. En effet, en officialisant les relations diplomatiques entre Israël et le nouveau leader arabe, les Émirats, les Accords d'Abraham tournent la page de ceux d'Oslo. La palme de l'hypocrisie revient à l'Union européenne qui persiste à défendre en théorie le Droit international et à le violer en pratique.

Si le président Trump est réélu et que Jared Kushner poursuit son action, les accords israélo-émiratis resteront dans les mémoires comme le moment où les Israéliens et les Arabes ont retrouvé le droit de se parler, comme le renversement du Mur de Berlin avait marqué le moment où les Allemands de l'Est avaient retrouvé le droit de parler à leurs parents de l'Ouest. Au contraire, si Joe Biden est élu, le grignotage des territoires arabes par Israël et la « guerre sans fin » reprendront dans toute la région. Il y a déjà bien longtemps que les relations entre Israël et les Émirats s'étaient stabilisées sans traité de paix vu qu'il n'y avait jamais de guerre déclarée entre eux. Les Émirats achètent secrètement des armes à l'État juif depuis une dizaine d'années. Avec le temps ce commerce s'est renforcé, notamment en termes d'interceptions téléphoniques et de surveillance internet. En outre, une ambassade israélienne fonctionnait déjà sous couverture d'une délégation auprès d'un obscur organisme de l'Onu aux Émirats. Pourtant, les « Accords d'Abraham » remettent en cause le discours dominant israélo-arabe et bousculent les relations internes de toute la région.

Par Thierry Meyssan